
Une réflexion plus générale

DANIÈLE COMBES, ANNE-MARIE DEVREUX*

TRAVAIL DES FEMMES ET RAPPORTS SOCIAUX DE SEXE

Cet article fait le point sur les recherches sociologiques menées en France, au cours des années récentes, sur le travail des femmes. Comme l'indiquent le titre et la bibliographie de cette étude, nous nous sommes limitées à caractériser et illustrer les approches du travail des femmes qui s'inscrivent dans une problématique des rapports sociaux de sexe.

Dans l'expression « travail des femmes », les deux termes, et pas seulement le premier, demandent définition. En effet, pour traiter de cet objet « travail des femmes », c'est-à-dire de l'activité d'une catégorie d'acteurs, il faut, d'un point de vue sociologique, construire préalablement cette catégorie. En particulier, analyser le travail des femmes en termes de division sexuelle du travail et de rapports sociaux de sexe signifie que des choix théoriques ont été faits, que la catégorie « femmes » est construite par son inscription dans un rapport social.

(*) Les auteurs ont participé aux travaux de l'Atelier Production-Reproduction (APRE) et mené, en collaboration avec quatre autres chercheuses, une recherche épistémologique sur l'émergence et les utilisations du concept de rapport social de sexe, recherche sur laquelle elles s'appuient ici.

Cette démarche caractérise un courant actuel de la sociologie dont nous sommes parties prenantes. Nous l'illustrerons à travers nos travaux et d'autres. Auparavant, pour montrer le cheminement théorique qui a été nécessaire afin d'arriver à la problématique des rapports sociaux de sexe, il nous paraît utile de revenir sur les différents modes de construction possibles des catégories de sexe et de passer en revue les notions ou concepts servant à définir ce que certaines appellent le « genre » (en référence au « *gender* » anglo-saxon), et que nous appelons le sexe (social).

Nous essaierons, dans chaque cas de figure de montrer quelles sont les conséquences du recours à tel ou tel type de construction sur l'analyse du travail des femmes.

Les constructions sociologiques des catégories de sexe et leurs incidences sur l'analyse du travail des femmes.

En fait, quand nous parlons aujourd'hui de « construction » de catégories sociales et que nous entendons par là une construction scientifique, nous adoptons sur les textes antérieurs un point de vue qui, dans bien des cas, n'était pas celui de l'auteur.

Catégorisation biologique, condition féminine et travail féminin

Dans la sociologie des années 60, le sexe apparaît comme une variable, à côté de l'âge, de la classe sociale (ou de la CSP, Catégorie Socio-Professionnelle), de la situation matrimoniale, etc. Mais il n'a pas le même statut ; il repose totalement sur des critères de définition biologiques (alors qu'avec les notions d'« enfance » ou de « troisième âge », la catégorie d'âge connaît un début de construction sociologique).

De plus, la variable sexe ne semble concerner qu'une partie des populations étudiées et n'intervient que pour faire apparaître la spécificité des femmes par rapport à un modèle général et implicitement masculin.

A ce stade, le sexe n'est donc pas construit comme catégorie sociologique. C'est une classification basée sur une soi-disant « évidence naturelle » empruntée au sens commun. Les femmes sont enfermées dans leur « condition féminine ». Dans la mesure où elle est déterminée par le biologique, cette « condition » ne peut être inscrite dans un développement historique. De ce fait, la participation des femmes à la production économique (qui, elle, est liée à ce développement historique) pose problème, à un double niveau :

- socialement, elle éloigne les femmes de ce qui justement les définit comme catégorie « naturelle », à savoir leur fonction de reproductrices biologiques et ses dérivés tout aussi « naturels » : élevage des enfants et travail domestique.
- sociologiquement, elle perturbe le modèle dominant du travail, modèle prétendument général et qui, de fait, ne recouvre que les situations masculines de travail. Le « travail féminin » est alors un appendice spécifique du travail en général : emplois « féminins », comportements spécifiques par rapport à l'activité (la fameuse courbe à deux bosses), etc.

A noter que plutôt que d'étudier le travail féminin de l'intérieur, les études de cette période portent en fait sur l'activité professionnelle : la femme est-elle (ou non) professionnellement active et, par conséquent, sort-elle de la sphère domestique ?

Les travaux sociologiques de la fin des années 60, qui s'appuient sur la théorie des rôles pour analyser la situation des femmes dans la société, font rupture avec l'optique évoquée ci-dessus, dans la mesure où, pour la première fois, ils font apparaître que le rôle féminin ne se définit que par rapport au rôle masculin. La théorie des rôles, importée de la psychosociologie américaine, a connu un succès considérable dans le champ de la sociologie de la famille et du travail féminin. Parmi toutes les finalités que se donnait cette discipline, celle d'avoir une action directe sur les problèmes de société, de réconcilier les acteurs sociaux ou les groupes d'acteurs lorsque des conflits émergent, nous paraît la plus éclairante pour expliquer son impact.

L'introduction des concepts de cette théorie des rôles dans la sociologie française rencontre le souci de celle-ci d'expliquer des faits sociaux qui étaient alors en pleine évolution : insertion de plus en plus massive des femmes, y compris des mères de famille, dans le marché du travail et tensions qui en résultent au niveau de la famille. Ainsi, la notion de « conflit de rôles » est-elle au centre des écrits de la période sur la position sociale des femmes mariées qui travaillent : la grande question est alors de savoir comment permettre à la femme de concilier son rôle d'épouse et de mère de famille et son rôle (que l'on dit parfois nouveau) de femme active ou de productrice.

Le travail des femmes est, là encore, le plus souvent étudié sous l'angle de l'activité et non du contenu du travail lui-même, dans la mesure où la question de la différenciation des rôles de sexe est traitée à l'intérieur de la famille. La question posée est alors de comprendre l'impact de l'activité professionnelle d'une femme sur le partage des rôles au sein de la famille.

On peut ainsi évoquer les travaux d'Andrée Michel qui parle de « stratification sexuelle » et étudie les relations hommes/femmes en utilisant le concept de rôles et ses notions connexes. Par exemple, elle croise la variable « activité de la femme » (femme travaillant ou non) avec des données d'attitude comme la structure du pouvoir dans le couple ou la réussite en matière de planning familial (Michel, 1970). Ce faisant, la distribution des rôles n'est en fait référée qu'au rapport homme/femme dans le couple conjugal.

Bien qu'empruntant elle aussi, à la théorie des rôles, Madeleine Guilbert a une tout autre perspective, du moins au départ, lorsqu'elle prend pour objet le travail industriel des femmes (Guilbert, 1966). Elle cherche à faire apparaître « les clivages entre fonctions professionnelles des femmes et fonctions professionnelles des hommes » et se demande s'il existe un groupe particulier des femmes dans le travail d'usine. Bien qu'elle décrive très précisément une réelle division sexuelle dans le travail industriel (mais sans la nommer comme telle), elle se situe dans une problématique de partage des tâches. Glissant de la notion de fonction à celle de rôle, elle veut par cette recherche « dégager une notion plus complexe de rôles

masculins et de rôles féminins dans les professions industrielles ». Reprenant de ce fait le cadre conceptuel de la théorie des rôles et, par conséquent, les limites de sa valeur explicative, elle conclut que les différenciations hommes/femmes dans le travail d'usine trouvent leurs origines dans l'image-type que se font les employeurs (hommes) de la femme ouvrière.

La division des rôles n'est donc qu'une question de représentation de la femme, chez les seuls employeurs. Pour ceux-ci, les capacités domestiques des femmes les orientent « naturellement » vers tel ou tel type de tâches qui se trouvent être les tâches répétitives, sans responsabilité et, par conséquent, mal payées. Ce clivage des tâches industrielles entre sexes relève donc d'un rapport employeur/ouvrières et d'un mode de gestion d'une catégorie particulière d'ouvriers. « Le double présupposé de l'unité de la classe ouvrière d'une part et du poids déterminant de l'idéologie dans cette répartition des fonctions industrielles empêche Madeleine Guilbert de voir en quoi ces rapports employeur/ouvrières et ouvriers/ouvrières relèvent d'un même fait social, d'un même rapport social spécifique » (Devreux, 1986). L'auteur note pourtant les difficultés des femmes à pénétrer les bastions masculins, professionnels ou syndicaux, du fait des résistances des hommes à leur entrée, mais elle n'utilise pas ces observations.

Ainsi, du point de vue de la catégorisation de sexe, peut-on admettre que ces recherches menées en termes de rôles et de différenciation de fonctions s'appuient, elles aussi, sur des catégories biologiques de sexe et parlent des femmes sans remettre en question leur définition par le seul critère biologique.

Les constructions de « systèmes de sexe » et le travail domestique comme lieu d'expression du rapport « patriarcal »

Les réflexions que certaines chercheuses féministes ont commencé à mener vers 1970 ont opéré une rupture radicale par rapport à ces cadres conceptuels. Rupture qui s'est faite à la fois par la critique des analyses sociologiques en vigueur et par

l'énoncé du fait que « l'oppression des femmes fait système », que toutes les femmes sont opprimées par le « patriarcat ». Les sexes sociaux constituent un « système social », c'est-à-dire un système où joue dialectiquement un rapport social spécifique, qui lui est propre : le rapport entre les sexes. C'est ce rapport social qui indique maintenant les modalités de définition des catégories sociales de sexe. En effet, c'est à travers ce rapport que se définissent les sexes, l'un par rapport à l'autre.

En d'autres termes, les sexes n'existent pas *socialement* l'un sans l'autre. Plus encore et comme l'écrira Christine Delphy : « C'est l'oppression qui crée le genre. C'est la pratique sociale qui transforme en catégorie de pensée un fait physique qui, en lui-même, n'a pas de sens pour le social, n'est pas explicatif du social » (Delphy, 1981) C'est donc le social qui crée le sexe biologique comme catégorie sociale. Dès lors, on peut dire que le biologisme n'est pas une « erreur » théorique, c'est proprement un système idéologique qui prétend rendre compte d'un fait social : le rapport entre les sexes.

En localisant dans le travail domestique et dans le contrat de mariage les fondements d'un système de production spécifique qu'elle appelle le « mode de production domestique » et qu'elle construit en analogie au système de production capitaliste de la théorie marxiste, Christine Delphy d'une part énonce (avec d'autres) que le travail domestique est un travail mais, d'autre part, elle isole, d'une certaine façon, les rapports de sexe dans la famille ; les rapports qui se jouent dans ce mode de production domestique constituent, d'après elle, « maris et femmes en classes antagonistes ».

Colette Guillaumin, qui fait une autre construction du système des sexes qu'elle nomme « sexage » pense, quant à elle, que le rapport entre les sexes se caractérise non par l'accaparement de la force de travail des femmes et du travail domestique lui-même mais par l'appropriation physique des femmes, c'est-à-dire l'appropriation non quantifiable de la « machine-à-force-de-travail ».

Dans cette perspective, le mariage n'est que la surface institutionnelle et individuelle d'un rapport généralisé : le rapport

d'appropriation d'une classe de sexe par l'autre, c'est-à-dire le sexage (Guillaumin, 1978).

Toutefois, on note que, dans cette analyse, le fait que la femme puisse vendre sa force de travail elle-même sur le marché du travail introduit une contradiction : par cette liberté durement acquise, la femme se réapproprie son existence en tant que sujet social.

Le travail domestique et les premiers efforts d'articulation de la famille et du travail.

Dans les années qui suivent, vont se développer des recherches sur le travail domestique et sur les changements dans les structures familiales. Ces recherches tentent de conceptualiser le travail domestique et donc d'appliquer une notion relevant classiquement de la sphère de la production marchande à la sphère non-marchande de la reproduction. Il subsiste, en revanche, des hésitations dans l'utilisation des concepts servant à définir les catégories de sexe et leur rapport. A côté d'un recours à la notion de « patriarcat » qui s'applique au niveau structurel, on utilise l'idée de rôle et de partage des rôles, pour parler des rapports hommes-femmes.

Un effort de réflexion est fait, toutefois, pour analyser les relations, dans le système capitaliste, entre la sphère des marchandises et celle de la reproduction de la force de travail. Il aboutit, notamment, à l'idée d'une « autonomie relative » des deux sphères : « le rejet des fonctions de reproduction de la force de travail hors de la sphère de la production entraîne une marginalisation de ces fonctions et de celles qui leur ont été affectées »... à savoir : les femmes (Daune-Richard, 1986). On parle alors d'« assignation prioritaire » des femmes à la sphère domestique et c'est à partir de là qu'on analyse leur place sur le marché du travail.

Etant admis que la fonction socialement prioritaire des femmes est d'assumer les charges domestiques, on s'interroge sur les conséquences que cela entraîne quant à leur mode d'insertion sur le marché du travail et, corollairement sur les effets

éventuels de cette insertion sur la définition de la place sociale des femmes.

L'accent est de plus en plus mis sur les interdépendances et non plus sur les effets de déterminations causales. C'est dans ce contexte et au milieu d'un fort développement des recherches de terrain sur les familles, les modes de vie, les trajectoires sociales qu'a lieu le premier regroupement des recherches tendant à articuler travail et famille, lors des Journées d'étude de la Société Française de Sociologie (Nantes, 1980). Ce sera une première étape vers la constitution d'un nouveau courant de recherche, à travers la réflexion commune des auteurs du « Sexe du travail » (1984).

« Le sexe du travail »

« Le travail aurait-il un sexe ? Question absurde (...) il n'a d'existence qu'au masculin », peut-on lire en tête de l'introduction de ce livre collectif⁽¹⁾, où l'on constate encore que « la famille demeure le point de départ obligé des analyses de l'activité professionnelle des femmes » et non, bien sûr, de celle des hommes.

Cependant, « l'analyse du travail domestique et des rapports entre les sexes a signifié de nouvelles approches des rapports sociaux et du travail des femmes : (...) l'étude des relations entre les sexes n'est plus circonscrite au groupe familial et se fonde désormais sur l'ensemble des interdépendances entre le travail domestique et le travail professionnel ». Ainsi met-on en avant la nécessité de pas enfermer dans une sphère ou dans l'autre ni le travail (au sens large englobant et refondant le domestique et le professionnel), ni l'un ou l'autre sexe, ni le rapport social qui les lie. « Le sexe du travail » affirme donc et réaffirme au fil des articles l'utilité d'analyser les liens entre « système productif et structures familiales ».

L'intérêt et la difficulté de la démarche sont dans la commune volonté des auteurs d'analyser simultanément l'articulation des sphères de la production et de la reproduction et celle des

1. *Le sexe du travail*. Ouvrage collectif, PUG, 1984.

rappports sociaux de sexe et de classe (Combes et Haicault, 1984 : 155-174).

Faut-il le rappeler : postuler que les rapports entre les sexes sont fondamentaux était alors un « coup de force », dans une discipline où seuls les rapports de classe avaient droit de cité. Il ne peut être question de faire ici une présentation systématique de l'ouvrage. On se limitera à montrer, à travers quelques exemples, comment y est abordée, traitée ou rencontrée la question de l'articulation production-reproduction. Toutefois, auparavant, il peut être utile de rappeler en quel sens est utilisé, dans « Le sexe du travail », le terme de « reproduction », par opposition à la production : « Il ne s'agit donc pas du sens classiquement donné au terme de reproduction sociale. La reproduction inclut pour nous, à partir de la production des enfants, et plus largement des individus, un ensemble d'activités, à l'exclusion des activités de production des marchandises. Dans cette perspective, l'analyse de la famille est inséparable de l'étude des autres institutions qui concourent à la reproduction ».

Cette définition consensuelle laissait dans le flou le contenu des oppositions non-superposables entre, d'une part, la production des biens et celle des individus, d'autre part, les productions marchande et non-marchande, ainsi que le caractère sociologiquement construit de ces séparations.

L'articulation production-reproduction et l'analyse des positions des hommes et des femmes dans la société

Le texte de Martine Chaudron porte sur les trajectoires sociales des femmes et des hommes. Il s'agit d'une recherche que l'auteur situe à l'intersection de deux champs : celui de la mobilité sociale et celui de la famille.

Elle rappelle que les sociologues ont d'abord appréhendé la mobilité sociale des hommes (par les tables de mobilité CSP – Catégorie Socio-Professionnelle – du père-CSP du fils) puis celle des femmes (par CSP du père-CSP du gendre). La mobilité des hommes est donc mesurée par la position professionnelle et celle des femmes par le mariage.

Critiquant cet enfermement des hommes dans l'activité économique et des femmes dans la famille, M. Chaudron propose de lui substituer une analyse des places et fonctions des hommes et des femmes dans la structure sociale, appréhendée en termes d'assignation prioritaire : « Assignation prioritaire mais non exclusive des femmes au travail domestique, dans la famille, assignation prioritaire exclusive des hommes au travail professionnel » (Chaudron, 1984 : 17-27). Elle souligne, comme d'autres, que ces places sont dissymétriques : les fonctions des hommes et des femmes sont différentes dans la famille où seules les femmes s'acquittent d'un travail domestique.

Nous pourrions lui objecter non seulement que les hommes ne sont pas totalement absents du travail domestique mais surtout que les femmes et les hommes ont aussi des fonctions différentes dans la production, le rapport social de sexe étant le même ici et là.

Dans un article, intitulé « Employés, employées, trajectoires professionnelles et familiales », Françoise Battagliola analyse, elle aussi, les inscriptions sociales sexuellement différenciées. On ne peut pas faire, dit-elle, comme si le positionnement social se construisait, pour les hommes uniquement dans le professionnel et pour les femmes seulement dans la famille, ce qui, dans les deux cas, est réducteur :

« Si la structure familiale est le lieu le plus visible d'exercice des rapports sociaux entre les sexes à travers la dévolution aux femmes du travail domestique, elle n'en est pas moins traversée par les rapports de classe »... De même, écrit-elle, « la sphère productive apparaît comme le lieu d'expression des rapports de classe (...) mais la division sociale et technique du travail s'appuie sur les rapports sociaux entre les sexes, les redouble dans son propre champ » (Battagliola, 1984 : 57-70).

Sortir un objet de recherche de la sphère où le sens commun et la sociologie classique l'enferment

Dans son texte : « La parentalité dans le travail. Rôles de sexe et rapports sociaux », Anne-Marie Devreux souligne que la production d'enfants (production et élevage) n'a pas encore

atteint un statut d'objet sociologique et demeure du domaine de la biologie et de celui de la psychologie, faisant appel à la nature, à l'instinct maternel ou au désir d'enfant, etc.

La sociologie de la famille enferme cette production, niée comme telle, dans la sphère familiale. Et si les socio-démographes mettent en relation fécondité et activité professionnelle, c'est pour dire que celle-ci éloigne les femmes de la famille.

C'est, écrit-elle, parce que les comportements procréatifs sont tenus pour une affaire de famille que leur étude semble ne concerner que les femmes. Et elle critique dans un même mouvement l'occultation de l'activité productive des femmes et celle du « hors-travail » des hommes, mettant l'accent, dans l'un et l'autre cas, sur la face cachée de l'assignation prioritaire.

Articulation production-reproduction et périodisation de la division sexuelle du travail

Nous emprunterons un dernier exemple à Danielle Chabaud et Dominique Fougeyrollas, dans leur article : « A propos de l'autonomie de la production et de la reproduction », où elles partent d'une double hypothèse : d'une part, contrairement à d'autres formations sociales où la production des biens et celle des personnes participent des mêmes activités sociales et sont donc réalisées au sein des mêmes rapports sociaux, la société capitaliste se caractérise par l'autonomisation relative de la production généralisée des marchandises et de la reproduction sociale des individus. D'autre part, cette séparation s'appuie sur les transformations de la famille et l'émergence d'une nouvelle forme de division du travail entre les sexes : assignation prioritaire des hommes à la production et des femmes à la reproduction.

Il s'agit, disent-elles, de dégager les éléments de périodisation de la division du travail selon les sexes et des formes de famille, en l'occurrence la « famille du salariat », centrée sur la reproduction des individus et la « famille patrimoniale », où la production et la reproduction du patrimoine et des personnes constitue un seul et même processus. Leur propos est une périodisation des formes familiales, des modes de division

sexuelle du travail qui seraient autant d'agencements, de formes de l'articulation production-reproduction.

Tendances actuelles : repères partiels et partiels

Nous partirons d'une anecdote récente : le thème « travail domestique-travail salarié », récemment proposé dans une ébauche de programme interdisciplinaire de recherche, n'a guère suscité de réponses. Il a alors été suggéré qu'ainsi énoncé ce thème n'inspirait plus beaucoup les chercheuses pour lesquelles il relève désormais de l'évidence.

Nous nous sommes donc interrogées sur l'évolution des questionnements, des centrages de la recherche, ainsi que sur l'émergence et la construction de nouveaux objets théoriques. Nous en parlerons brièvement, d'abord assez globalement, puis à partir de quelques exemples d'objets de recherche.

Après avoir voulu caractériser les rapports hommes/femmes comme un rapport social déterminant dans l'ensemble de la structure sociale, comme un rapport structurant et parce que, dans les recherches et dans l'analyse des matériaux, nous ne pouvions pas clairement séparer ce qui relève des rapports de sexe de ce qui relève des rapports de classe, il nous a paru nécessaire de réfléchir davantage à ce que nous mettions sous le terme de rapport social (Combes, 1985 : 103-106).

La définition d'un rapport social donne lieu, actuellement encore, à d'importants débats. Pour notre part, nous voulions mettre l'accent sur la dimension dynamique et contradictoire de cette « relation » entre des catégories d'acteurs sociaux. Ce qui fait le caractère contradictoire, antagoniste d'un rapport, c'est que la nature de la relation hiérarchique, relation d'oppression, d'exploitation et/ou de domination, rend inconciliables les deux termes du rapport. Du coup, la lutte que mènent ces deux termes ou plus exactement les deux groupes sociaux qu'ils désignent, pour perpétuer la domination ou pour la réduire induit une dynamique permanente.

On peut alors se poser la question de l'évolution historique de ce rapport, mais aussi, et en même temps, celle des modalités de sa reproduction (Battagliola *et al.*, 1986 ⁽²⁾).

Il s'agit donc d'analyser la dynamique du rapport social, de comprendre à la fois comment il évolue historiquement tout en se perpétuant et comment les acteurs qu'il met en présence créent et modifient quotidiennement les conditions de sa reproduction.

Comment mettre en oeuvre ces principes d'analyse dans des recherches ?

Nous aborderons cette question à travers quelques exemples de recherches empiriques qui ont en commun d'étudier le fonctionnement des rapports sociaux de sexe simultanément dans plusieurs lieux ou champs du social. Ces recherches en effet s'efforcent de montrer que le rapport social de sexe n'a pas un espace social propre, originel ou privilégié de fonctionnement, mais qu'il est, au contraire, d'emblée *transversal*, c'est-à-dire présent et actif dans la totalité de l'espace social.

Une première série d'exemples porte sur les modalités de fonctionnement des catégories de sexe et sur la définition de leurs contours.

Une approche a consisté à travailler à partir des lignées: c'est le travail d'Anne-Marie Daune-Richard sur les lignées féminines (1984). En analysant ce qui se transmet, du point de vue des pratiques et des représentations du travail professionnel et du travail domestique, entre mère et fille, on observe la manière dont le rapport au travail des femmes se constitue et se reproduit au sein d'une même catégorie de sexe.

Une autre approche consiste à travailler aux frontières des catégories de sexe, hommes et femmes. Nous en donnerons deux exemples qui, l'un et l'autre, posent la question d'une variabilité des positions des individus sexués, à l'intérieur des catégories et dans les rapports sociaux de sexe.

2. N.B. : ce texte est en cours de réédition, dans La Collection CSU, IRESCO, Paris.

Dans le premier, Anne-Marie Devreux repère comment le rapport à la paternité, toujours envisagé du point de vue des pratiques et des représentations, situe des hommes « différents », par rapport à l'ensemble de la catégorie de sexe à laquelle ils appartiennent et comment certains peuvent se trouver, du point de vue du travail domestique, en marge du groupe masculin et en position sociale intermédiaire, du point de vue des rapports de sexe (Devreux, 1984 : 239-241).

Dans la même perspective, A.M. Daune-Richard (1987), dans sa recherche sur une population de jeunes filles en cours de formation dans une filière professionnelle typiquement « masculine » étudie leur trajectoire et les déterminants familiaux, scolaires etc. qui ont conduit à ces choix.

Nous citerons maintenant et pour terminer, deux recherches qui sont de bons exemples de construction d'objets transversaux (Devreux, 1985). La recherche de Monique Haicault porte sur une population d'ouvrières qui sont, avec leur mari, en cours d'accession à la propriété d'une maison individuelle. Son objet empirique est constitué par les pratiques des femmes sur les trois plans du travail salarié, du travail domestique et du logement. Elle veut mettre à jour les modes de gestion de cet ensemble de contraintes et démontre que cette gestion se règle par la prise en charge mentale, par les femmes, de l'ensemble de l'organisation nécessaire à l'exercice du travail salarié, du travail domestique et de l'acquisition de la maison. Elle observe donc les pratiques d'articulation entre ces trois champs du social et démontre que cette gestion mentale est possible grâce à deux « médiateurs » :

- le corps, dont la superposition des mouvements gère le manque de temps.
- l'imaginaire, qui à la fois aggrave les contraintes, par l'adhésion à des mythes domestiques (mythe du « propre total ») et les allège, lorsque les femmes se réapproprient leur image en se disant, par exemple, « parfaites maîtresses de maison » ou « responsables dans leur travail ».

On a donc là un objet « charge mentale » qui à la fois est transversal d'emblée aux différents champs du social et prend en compte, dans sa constitution-même, l'imbrication des pratiques

et des représentations, ce qui constitue une autre tendance actuelle dans la sociologie des rapports sociaux de sexe (Daune-Richard et Haicault, 1985).

Un deuxième exemple est la recherche d'Anne-Marie Devreux sur les conditions sociales faites à la grossesse des femmes actives (Devreux, 1988).

Elle a forgé le concept de parentalité, à travers ses recherches sur maternité/paternité et vie professionnelle. Son travail sur la paternité a mis en évidence que celle-ci favorise l'inscription des hommes dans la sphère professionnelle.

La grossesse dans la vie professionnelle correspond à une situation concrète, prise comme objet d'analyse des articulations entre activité professionnelle et vie familiale. C'est un bon exemple de l'imbrication production/reproduction que de montrer comment la gestation, que l'on a l'habitude de considérer comme relevant du seul domaine du « privé », se déroule aussi sur les lieux-mêmes de l'activité professionnelle, où l'acquisition des normes de constitution de la famille se poursuit à l'âge adulte.

La recherche porte aussi, et inséparablement, sur le fonctionnement des rapports sociaux de sexe, non seulement parce qu'elle est un élément de la mise en regard des deux faces de la parentalité (paternité/maternité) mais aussi parce que les représentations de la grossesse qui ont cours sur les lieux du travail ne sont pas les mêmes selon la composition sexuelle du milieu de travail et parce qu'à travers la saisie des différences d'une couche sociale à l'autre, c'est bien encore le fonctionnement des rapports sociaux de sexe que l'on observe.

Conclusion

Travail professionnel et travail domestique ; travail des femmes et travail des hommes : l'étape déterminante pour la sociologie des rapports entre les sexes a été de montrer que le « travail », activité sociale de référence essentielle pour le positionnement des individus dans la société contemporaine, ne se réduisait ni au travail des hommes, ni au travail productif dans la sphère marchande.

Nous avons retenu pour illustrer ce cheminement un très petit nombre d'exemples, situés de plus dans une mouvance qui nous est très proche. Chacun de ces exemples contribue, par son éclairage propre, à l'analyse du travail en montrant comment la division sexuelle du travail est à l'oeuvre dans tous les champs du social et y manifeste la dynamique des rapports sociaux de sexe.

Mais les objets de recherche que nous avons cités, par leur construction transversale et par la remise en cause qu'ils opèrent des catégories « naturelles » de sexe, vont plus loin.

Après avoir « décloisonné » les champs jusqu'ici séparés du domestique et du professionnel, du productif et du reproductif, ces démarches remettent en cause les concepts mêmes de travail et de production. Avec la recherche sur les conditions faites à la grossesse dans le travail professionnel s'ouvre une voie d'analyse de la production d'enfants s'inscrivant dans une approche de la « production », conçue comme activité sociale de fabrication et entretien, à la fois des biens matériels et de la vie humaine.

Bibliographie

- Battagliola F., 1984. « Employés, employées, trajectoires professionnelles et familiales », in *Le sexe du travail* : 57-70.
- Battagliola F., Combes D., Daune-Richard A.-M., Devreux A.-M., Ferrand M., Langevin A.. 1986. « A propos des rapports sociaux de sexe : parcours épistémologiques ». Rapport CNRS, ATP « *Recherches féministes et recherches sur les femmes* ».
- Chaubaud D., Fougeyrollas-Schwebel D, 1984. « A propos de l'autonomie relative de la production et de la reproduction », in *Le sexe du travail* : 239-254.
- Chaudron M., 1984. « Sur les trajectoires sociales des femmes et des hommes. Stratégies familiales de reproduction et trajectoires individuelles », in *Le sexe du travail* : 17-27.

- Combes D., 1985. « Qu'appelle-t-on rapport social et de quels rapports sociaux parle-t-on ? », *Cahiers de l'APRE* n° 3 : 103-106.
- Combes D. et Haicault M., 1984. « Production et reproduction, rapports sociaux de sexes et de classes », in *Le sexe du travail* : 155-174.
- Daune-Richard A.-M., 1984. « Travail professionnel et travail domestique. Etude exploratoire sur le travail et ses représentations au sein des lignées féminines ». Petite collection CEFUP (Centre d'Etudes Féminines de l'Université de Provence). *Document Travail et Emploi*.
- Daune-Richard A.-M., 1986. « De la construction d'un objet "travail des femmes" à une reconceptualisation du travail ». Communication pour le colloque « *Work and Politics : the feminization of the Labour Force* », Harvard University, Center for European Studies, 14-16 Mars 1986. Document LEST.
- Daune-Richard A.-M. et Haicault M., 1985. « Le poids de "l'idéal" dans les rapports sociaux de sexe », *Cahier de l'APRE* n° 3.
- Daune-Richard A.-M., 1987, avec la collaboration de Flament C., Lemaire M. et Marry C. *Les filles dans les formations industrielles de technicien supérieur liées aux nouvelles technologies*, LEST, Aix-en-Provence.
- Delphy C., 1981. « Le patriarcat, le féminisme et leurs intellectuelles », *Nouvelles Questions Féministes*, n° 2.
- Devreux A.-M., 1984a. « La parentalité dans le travail. Rôles de sexe et rapports sociaux », in *Le sexe du travail* : 113-126.
- Devreux A.M., 1984b. « Parentalité et vie professionnelle - Questions sur la définition des classes de sexe », in *Femmes, féminisme et recherches*, Actes du Colloque National de Toulouse, Editions AFFER : 239-241.
- Devreux A.-M., 1985. « Articulation production-reproduction et construction d'objets transversaux », *Cahier de l'APRE* n° 3.

Devreux A.-M. 1986. « De la condition féminine aux rapports sociaux de sexe : repères pour une évolution de la définition sociologique des catégories de sexe », *BIEF*, n° 16, CEFUP.

Devreux A.-M., 1988. « La double production - Les conditions de vie professionnelle des femmes enceintes », *La Collection CSU*, IRESO, Paris.

Guilbert M., 1966. *Les fonctions des femmes dans l'industrie*, Paris, Mouton,

Guillaumin C., 1978. « Pratique du pouvoir et idée de nature », *Questions Féministes*, n° 2-3.

Haicault M., Coucoureux H. et Pagès M., 1985. « La vie en deux - Ouvrières de l'électronique en habitat individuel du péri-urbain toulousain », *Plan-Construction*.

Michel A., 1970. *Sociologie de la famille*, Paris, Mouton.